

---

# Concours d'entrée

---

# Rapport Jury 2022

---

## Série Sciences économiques et sociales

---



- **SÉRIE : Sciences économiques et sociales**
- **Épreuves écrites**

Les rapports des épreuves écrites sont consultables dans le rapport du concours B/L de l'ENS (Paris).

## INTITULÉ DE L'ÉPREUVE :

### Économie

- **SÉRIE : Sciences économiques et sociales**
- **Épreuve orale**

Nombre de candidats interrogés (ép. Orale) : 63

*Membres du jury : Antonin BERGEAUD, Christophe BRAVARD*

Durée de préparation : 1 heure

Durée de passage devant le jury : 30 minutes (15 minutes d'exposé suivi de 15 minutes de questions)

Candidats et sujets : 63 candidates et candidats auditionnés sur 26 sujets

Moyenne : 11,19/20 ; écart type : 4,57 ; max : 20/20 ; min : 02/20.

### Format de l'épreuve

L'édition 2022 de l'épreuve orale d'économie a reposé sur le nouveau format de l'épreuve, à savoir une interrogation sur un sujet éventuellement accompagné de quelques documents. Chaque sujet se présente sous la forme d'une question ou d'un intitulé. Certains sujets (environ la moitié) sont accompagnés de courts documents (textes, tableaux, graphiques). Il est important de noter que les documents n'ont pour objectif que d'éclairer une dimension du problème, et ne sont en aucun cas exhaustifs. Il n'est pas attendu qu'ils constituent un élément central de la présentation de l'exposé.

Les candidates et candidats effectuent un exposé afin de traiter le sujet en s'appuyant sur leurs connaissances et sur les documents éventuellement mis à disposition. Cet exposé, d'une durée stricte de 15 minutes, est suivi de 15 minutes de questions et de discussion avec les membres du jury. Le cas échéant, le jury arrête l'exposé du candidat afin de commencer la discussion.

La seconde partie débute par des questions de clarification ou d'approfondissement à propos de l'exposé. Ces éléments de clarification consistent généralement en une ou deux questions. Le jury note que la présentation par les candidates et candidats est souvent proche d'éléments de cours. Dans ce cas, le jury pose des questions lui permettant d'évaluer la bonne compréhension des mécanismes économiques sous-jacents. La seconde partie de la discussion porte sur des notions de base en macroéconomie et en microéconomie. Il convient de noter que ces deux champs sont abordés de façon systématique. La réponse à ces questions s'effectue au tableau, sans préparation et guidé par le jury.

### Remarques sur les présentations par les candidates et candidats

Dans le cadre de l'**exposé**, le jury a valorisé les éléments suivants :

a) *Le respect par le candidat du temps alloué à sa présentation (15 minutes).* Les membres du jury ont apprécié que la majorité des candidats aient terminé d'eux-mêmes leur exposé en respectant le temps imparti. Toutefois, contrairement à l'année passée, une partie non négligeable des candidates et candidats, environ 20 %, ont éprouvé des difficultés à atteindre 15 minutes de présentation.

b) *La capacité des candidates et candidats à définir, ou redéfinir, les contours du sujet et inscrire leur présentation dans un cadre dont les limites étaient explicitement présentées. La capacité des candidates et candidats à mobiliser un concept dans un contexte différent a été valorisée.*

Les sujets ont tous pour objectif d'inviter les candidates et candidats à mobiliser les outils, théories et connaissances fondamentales, et à tester leur bonne compréhension, pour répondre à une problématique clairement formulée. Il est illusoire de penser obtenir une bonne note sans travail de fond de la discipline économique au cours des années de préparation. Les notes les plus basses ont été obtenues par des candidates et candidats qui se sont révélés incapables de démontrer leur capacité à conduire un raisonnement économique quelconque dans les divers thèmes abordés au cours de l'exposé et de l'entretien. Le jury rappelle que les candidates et candidats peuvent marginalement mobiliser des éléments d'autres sciences sociales, mais ils ne peuvent pas centrer leur présentation sur des connaissances de ces disciplines.

La **discussion avec le jury** était généralement décomposée en deux temps. Un premier temps portait sur la présentation d'une notion de macroéconomie, un second temps étant centré sur la présentation d'une notion de microéconomie. Le jury passait généralement plus de temps sur la partie qui avait été la moins mobilisée par le candidat lors de sa présentation.

Comme lors de la session 2021, les candidates et candidats ayant obtenu les meilleures **notes** sont ceux ayant démontré une capacité à utiliser le raisonnement économique à bon escient, c'est-à-dire à l'appliquer à l'intérieur d'un raisonnement structuré, et à resituer les limites (hypothèses) et conséquences (prédictions) des concepts mobilisés. Les notes intermédiaires obtenues par certains candidats sont soit le fruit de prestations homogènes et satisfaisantes, sans être excellentes, soit au contraire le résultat de passages très déséquilibrés (exposé en partie hors sujet, mais excellentes réponses aux questions par exemple). Les notes les plus basses correspondent à des prestations de candidates et candidats qui semblaient ne pas connaître les concepts et mécanismes de base au programme du concours.

Le jury est, comme l'année passée, surpris par les différences très importantes entre les candidates et candidats concernant les connaissances sur les notions fondamentales et modèles de référence du programme. Il déplore les lacunes importantes de certains candidats qui ne maîtrisent pas les notions de base, en microéconomie comme en macroéconomie. Il est anormal de ne pas connaître, à l'issue de deux années de préparation post-bac, les outils et mécanismes de base enseignés en première année d'économie à l'université. Toutefois, le nombre de candidats ayant des lacunes particulièrement visibles sur des éléments de base a singulièrement baissé depuis l'année passée.

Plus précisément, concernant la **microéconomie**, le jury a été déçu par l'incapacité de nombreux candidats à présenter dans un cadre formel très simple des notions telles que le profit des firmes, que ce soit en situation de concurrence pure et parfaite ou de monopole. Ces éléments formels pourraient aider les candidates et candidats quant à leur compréhension économique des notions.

En **macroéconomie**, il existe également certaines lacunes. Toutefois, le niveau des candidates et candidats a progressé par rapport à la session 2021. Il est rappelé que les modèles IS-LM et OG-DG doivent être maîtrisés. Cette année, plusieurs candidats ont montré une connaissance insuffisante de l'offre globale. De même, la connaissance par les candidates et candidats des zones polaires du modèle IS-LM est souvent très partielle.

Une nouvelle fois, l'histoire de la pensée économique est apparue comme peu utilisée par les candidates et candidats. Il est rappelé qu'elle ne constitue pas un domaine déconnecté des autres concepts et modèles du programme. Elle permet de situer la place des différentes idées dans la progression de la pensée économique et leurs articulations. A ce titre, il est bienvenu d'y faire appel pour éclairer certains aspects des sujets posés.

## INTITULÉ DE L'ÉPREUVE :

### Sociologie

- **SÉRIE : Sciences économiques et sociales**
- **Épreuve orale**

Nombre de candidats interrogés (ép. Orale) : 63

Membres du jury : *Christine DETREZ, Marianne WOOLVEN*

Le jury a cette année écouté 63 candidates et candidats. Les notes s'échelonnent de 03/20 à 19/20, avec une moyenne de 11,6 et une médiane à 12, soit des résultats sensiblement équivalents à ceux de l'année précédente.

L'exercice s'est déroulé sur des dossiers contenant deux documents, ceux-ci pouvant être de nature diverse (extraits d'entretiens, extraits de textes, tableaux, graphiques...), mais toujours tirés d'articles ou d'ouvrages de sociologie, portant sur les différents thèmes du programme. L'épreuve dure une demi-heure : 15 minutes d'exposé, et 15 minutes de questions. On attend de l'exposé qu'il soit bien structuré, au service d'une problématique claire, et avec un plan clairement énoncé dès l'introduction. Les gestions du temps ont été dans l'ensemble bien respectées.

Nous rappelons que l'épreuve n'est ni un commentaire de document (et encore moins une paraphrase), ni un sujet sec où les documents ne serviraient à rien. Il faut analyser les termes du sujet et mobiliser les documents fournis ainsi que les connaissances des candidats et candidates en lien avec le sujet. L'intitulé du dossier indique la thématique traitée par les documents, et donne ainsi le « sujet » du dossier, mais ce sujet nécessite d'être problématisé. Quand bien même le dossier porte un titre formulé en question, celle-ci doit être analysée dans l'introduction (qui ne doit pas être trop longue, comme cela est arrivé à un exposé ayant dépassé le temps imparti), et être « appropriée » par le ou la candidate, qui ne doit pas faire l'économie d'une analyse des termes du sujet. Les notes les plus basses sanctionnent des oublis complets des textes, des lectures par trop psychologisantes ou philosophiques, ou encore une méconnaissance des raisonnements ou des références fondamentales de la sociologie, que les questions posées en exposé ne sont pas parvenues à rattraper. Nous avons été étonnés par plusieurs prestations ne donnant aucune référence dans l'exposé, tandis que les réponses aux questions montraient des connaissances indéniables : c'est dommage ! De même, comme les textes, les documents quantitatifs doivent également être détaillés, et ont trop souvent été escamotés : c'est la perche assurée pour une question...

Comme les années précédentes, le jury est conscient de l'équilibre difficile qu'il demande entre références classiques de la sociologie et références plus contemporaines mais pour évoquer la socialisation, d'autres travaux sont parus depuis ceux de Durkheim... De même, la sociologie de l'éducation ne se réduit pas aux travaux de Marie Duru-Bellat, ni la sociologie de la culture à Peterson, pour ne donner que deux exemples répétés cette année. Il a ainsi été apprécié, en général, que l'actualité des débats soit connue. Inversement, les parutions les plus récentes, même si elles témoignent sans doute d'un intérêt pour la discipline et son actualité, ne doivent pas chasser les plus anciennes, ni remplacer la connaissance des définitions importantes dans la discipline (socialisation, déviance, pauvreté, travail versus emploi, démocratisation versus massification, taux d'activité, ségrégation, etc.).

Enfin, le jury avait choisi cette année de constituer des dossiers composés de deux textes : nous rappelons que ce nombre peut varier, selon les jurys ultérieurs.

## INTITULÉ DE L'ÉPREUVE :

### Commentaire de documents géographiques

- **SÉRIE : Sciences économiques et sociales**
- **Épreuve orale**

Nombre de candidats interrogés (ép. Orale) : 5

*Membres du jury : Luc MERCHEZ, Antoine LAPORTE*

### Sujets 2022

#### **Commentaire de la carte de Bagnères de Luchon au 1/25 000e**

Document d'accompagnement : Activités touristiques et changement climatique (sources : La Dépêche et site internet du Parc National des Pyrénées)

#### **Commentaire de la carte de Brienne-le-Château au 1/25 000e**

Document d'accompagnement : extrait de la brochure de présentation du Parc Naturel Régional de la Forêt d'Orient (source : Parc Naturel Régional de la Forêt d'Orient, 2021)

#### **Commentaire de la carte de Morez-Les Rousses au 1/25 000e**

Document d'accompagnement : Carte des entreprises en lien avec l'industrie lunetière sur le département du Jura (Antoine Grandclément, 2009, « District industriel et identité des entreprises » in Espace Géographique)

#### **Commentaire de la carte Nice / Menton au 1/25 000e**

Document d'accompagnement : photographie aérienne de 1955, ciblant le sud-ouest de la commune de Nice à proximité de l'embouchure du Var (source : <https://www.geoportail.gouv.fr/>)

#### **Commentaire de la carte de Pont l'Abbé – Pointe de Penmarc'h au 1/25 000e**

Document d'accompagnement : Extrait du site Internet de la commune du Guilvinec consulté en 2022 (Source : [https://www.leguilvinec.com/port-de-peche-de-plaisance\\_fr.html](https://www.leguilvinec.com/port-de-peche-de-plaisance_fr.html) )

## Rapport :

Le jury a entendu cette année seulement cinq candidates et candidats. Parmi ceux qui ont opté pour l'épreuve de géographie, 4 ont obtenu la moyenne, un candidat a reçu 16/20, et la note la plus faible est de 8.

Si la moyenne (11,4) n'est pas réellement significative sur un tel échantillon, cela dénote un niveau d'ensemble correct, avec des candidates et candidats ayant bien maîtrisé leur temps de parole et leur prestation orale, avec des présentations structurées, et des efforts dans l'emploi d'un vocabulaire géographique adapté. Les sujets proposés, tous accompagnés de documents variés, portaient sur des espaces très différents, ce dont s'efforce le jury, même si par le jeu du tirage, il s'avère que 2 cartes concernaient des littoraux (Nice - Menton et Pont l'Abbé – Pointe de Penmarc'h) et 2 autres des espaces de montagne ou moyenne montagne (Bagnères de Luchon et More – Les Rousses).

Sur un nombre de sujets aussi réduit, il apparaît délicat de dégager des généralités tant dans les faiblesses rencontrées que dans les points positifs, nous encourageons de ce fait à bien se reporter aux rapports de jury précédents. En effet, de nombreuses remarques passées trouvent encore un écho dans telle ou telle des prestations considérées individuellement.

Au rang des signes positifs, notons que les candidates et candidats ont fait état de bonnes connaissances concernant des étapes majeures de l'aménagement du territoire (Cf. les différentes générations de stations balnéaires ou de stations de sport d'hiver, par exemple), même si le passage de la théorie au descriptif, appuyé sur des éléments de la carte, est plus délicat. Les activités touristiques sont généralement bien appréhendées et illustrées (l'information touristique abondante sur les TOP25 n'y étant sans doute pas étrangère), quoique parfois trop présentes et surestimées dans l'argumentaire. L'essor du tourisme vert ou la diversification des activités touristiques justifient rarement d'en faire une partie en soi.

Par ailleurs, on observe également un réel souci de la quantification observé dans la plupart des exposés (part des espaces forestiers sur la carte, calcul de densité de population sur l'espace concerné, etc.), cela est toujours apprécié notamment lorsque cela sert le raisonnement ; attention toutefois aux erreurs d'interprétations qui peuvent en découler.

Cette année nous pouvons aussi relever un bon usage des documents d'accompagnement, toujours plus ou moins mobilisés dans le commentaire, au point de pouvoir orienter la problématique et l'organisation du plan, comme ce fut le cas pour le sujet sur Nice avec le fil directeur de la croissance urbaine. Rappelons toutefois que cela ne doit pas être la règle, cela dépend grandement du type de document d'appui.

Les voies d'améliorations que nous pouvons souligner ne sont pas nouvelles.

Il ne faut pas omettre d'accorder de l'importance à des communes qui se trouvent dans un coin de la carte (cf. Quimper sur la carte de Pont l'Abbé) voire juste en-dehors du périmètre d'étude (cf. Troyes sur la carte Brienne-Le-Château) ne serait-ce qu'à titre d'allusion. A plusieurs reprises, l'insistance sur la faible accessibilité de l'espace rural présenté a pu se trouver en décalage avec la présence de villes importantes à proximité.

On note toujours d'ailleurs une certaine tendance à exagérer la faible accessibilité voire la périphéricité de certains territoires (cf. la carte de Morez - Les Rousses), en minimisant le rôle de voies de circulations importantes (certes une nationale n'est pas une autoroute, etc.). Sur un autre plan, les activités inhérentes aux espaces maritimes (en particulier la pêche sur la carte de Pont l'Abbé) ou aux espaces de montagne et moyenne montagne (carte de Morez Les Rousses et carte de Bagnères de Luchon) ont été décrites avec un vocabulaire approximatif, ce qui dénote généralement un manque de compréhension du fonctionnement de ces espaces.

Les risques naturels, ce qui témoigne probablement d'une prise de conscience collective du dérèglement climatique, sont très régulièrement évoqués, parfois à bon escient (le risque



inondations pour Nice), mais aussi parfois en leur donnant trop de place (une partie complète alors que la carte se révèle plutôt muette sur le sujet) ou bien de façon peu justifiée (évoquant le risque incendie pour la carte de Bagnères-de-Luchon).

Malgré l'effort de quantification évoqué plus haut, le jury regrette encore que des erreurs majeures soient commises, tant dans la mesure de grandeurs les plus basiques qui soient (la distance, les effectifs démographiques) que dans l'interprétation qui peut en être faite. Ainsi pour la carte de Brienne-Le-Château, il n'est pas recevable d'entendre que l'espace couvert se situe à 1h30 de Troyes (c'est plutôt le temps de parcours vers la région parisienne...), et il est très risqué d'associer la faible population de certaines communes à une déprise tant démographique qu'agricole.

Plus généralement, au-delà du manque de dynamisme de certaines prestations, celles-ci sont parfois hésitantes tout du long. Si au vu du temps de préparation imparti cela est compréhensible pour certains développements ou pour retrouver certains lieux mentionnés sur la carte, il est attendu que l'exposé des principales idées soit exprimé clairement et avec conviction, que ce soit au moment de l'introduction, des transitions de partie ou de la conclusion.

En fin de passage, les questions sont là pour faire émerger une réflexion plus personnelle, notamment pour mieux comprendre l'interprétation qui est faite (ou à l'inverse absente) de certains éléments visibles sur la carte. Dans cette séquence, il importe de ne pas s'obstiner dans ses raisonnements et de savoir apporter de la nuance. Les questions peuvent par exemple inviter à prendre du recul par rapport à l'espace cartographié, à savoir le resituer à plus petite échelle, et à pointer les liens que ce territoire entretient ou peut entretenir avec de grandes métropoles voisines. Ainsi pour la carte de Brienne-Le-Château, il est important de savoir comment situer cet espace au sein du Bassin parisien, et de pouvoir imaginer quelle pourrait être la fonction des lacs de la forêt d'Orient pour Paris (protéger des crues) ; de la même façon pour la carte de Morez - Les Rousses, les liens avec les métropoles genevoise ou lyonnaise se doivent d'être questionnés.

Pour conclure, le jury ne peut qu'inciter plus de candidates et candidats à choisir cette option et il exprime sa globale satisfaction face au travail des candidates et candidats et de leurs préparateurs, bien conscient de la difficulté à assimiler des connaissances nombreuses, à même de permettre une compréhension plus fine de tous les types d'espaces du territoire national.

**INTITULÉ DE L'ÉPREUVE :****Interrogation sur un sujet d'histoire contemporaine**

- **SÉRIE : Sciences économiques et sociales**
- **Épreuve orale**

Nombre de candidats interrogés (ép. Orale) : 20

*Membres du jury : Pierre VERSCHUEREN, Solenn HUITRIC*

Sujet au choix parmi trois sujets

Format de l'épreuve : 20 mn d'interrogation et 10 mn de questions

Le jury a entendu 20 candidats et candidates et a attribué des notes allant de 4 à 19/20. Si certaines prestations se sont avérées très insuffisantes, l'ensemble des oraux reste d'un niveau correct, et même satisfaisant voire excellent pour quelques-uns. Tous les candidats ont tenu les 20 minutes imparties et ont fait preuve d'un bon niveau d'expression.

Les candidat-e-s avaient cette année le choix entre trois sujets dont un ou deux sujets portant sur la France. Seuls six candidats ont choisi un sujet d'histoire politique, culturelle ou sociale de la France, les autres ayant optés pour un sujet international. *In fine*, malgré le profil de ces candidats de la série « sciences économique et sociale », peu de sujets d'histoire économique ont été traités, ce qui n'a pas manqué d'étonner le jury. Celui-ci regrette de manière plus générale le manque, chez une part importante des candidats, de connaissances et de repères en histoire économique et sociale, mais également en histoire culturelle, et en particulier sur les aspects les plus concrets, quotidiens et les dimensions les plus « grand public » de la production culturelle. Le jury regrette une vision assez abstraite de la discipline historique qui se traduit par un manque, dans les exposés, d'acteurs et d'actrices nommés, d'exemples concrets permettant d'aller au-delà des questionnements rhétoriques. L'approche des sujets se trouve souvent cantonnée à l'histoire politique et se résume régulièrement à des constats généraux, bien formulés et appuyés sur quelques références littéraires et/ou historiographiques (certaines plutôt anciennes), mais sans éléments concrets et factuels.

Tous les candidats démontrent des compétences solides, de nombreuses connaissances ainsi qu'une bonne culture générale historique. Mais certains exposés présentent des défauts méthodologiques importants, comme une mauvaise compréhension du sujet. Le jury rappelle qu'il est essentiel de réfléchir précisément aux termes mêmes utilisés dans le sujet pour éviter de passer à côté ou de n'en traiter que des aspects secondaires. Ainsi « La France mondialisée » n'est pas un synonyme de « la puissance française dans le monde », et le sujet « Les sociétés de consommation depuis 1945 » suppose d'explicitier ce que sont ces sociétés avant de détailler les mouvements de contestation. Par ailleurs, l'exposé doit autant que possible prendre la forme d'une démonstration et pas se contenter d'un récit événementiel (comme celui qui a été entendu pour « Régimes autoritaires, régimes totalitaires (1919-1945) »). Cependant, il faut souligner que les candidats et candidates maîtrisent bien l'exercice de l'introduction, prenant en particulier le temps de travailler les termes du sujet ainsi que le cadrage chronologique. Mais les plans proposés ne reflètent pas systématiquement la richesse de ce premier travail et ne permettent pas toujours de construire un raisonnement progressif. Lorsque le candidat fait le choix d'un plan chronologique, il est en particulier impératif de mettre en avant les évolutions et de ne pas se contenter d'un simple bornage. Il s'agit de mettre en avant des processus distincts, des ruptures et des continuités et non de

développer plusieurs fois le même argument ou le même paradoxe au fil des différentes parties. Le jury souligne que de très bons exposés ont fait le choix d'un plan en deux parties. Enfin, la qualité des réponses faites aux questions du jury a grandement varié d'un candidat à l'autre. Alors que nous déplorons que certains candidats n'ont pu que répéter ce qu'ils avaient déjà dit, d'autres savaient brillamment compléter et améliorer leur exposé en saisissant intelligemment les occasions qui leur étaient fournies de le faire.

Si le jury devait décrire les points communs aux très bons exposés, au-delà de la maîtrise formelle, il mettrait en avant la capacité de ces candidates et candidats à appuyer leur argumentation sur des situations concrètes et précises, à l'échelle des hommes et des femmes des sociétés étudiées. La multiplication des exemples allusifs dessert l'argumentation ; il est de meilleure méthode de se concentrer sur un nombre limité de cas et de ne pas négliger les passages obligés.

## INTITULÉ DE L'ÉPREUVE :

### Mathématiques

- **SÉRIE : Sciences économiques et sociales**
- **Épreuve orale**

Nombre de candidats interrogés (ép. Orale) : 37

*Membres du jury : Alice ERNOULT, Pascale MONAT*

#### Prestations globales :

Le jury a noté une plus grande hétérogénéité de la qualité des prestations des candidates et candidats que l'année précédente. Le jury a conscience que certaines difficultés peuvent découler du contexte sanitaire des dernières années et espère qu'elles ne sont que conjoncturelles.

Globalement, les candidates et candidats ont une bonne gestion du temps au sein de l'interrogation. En général, leurs préparations sont soignées et organisées ce qui permet une efficacité de présentation et une bonne gestion du tableau.

La capacité des candidates et candidats à réagir aux questions du jury pour corriger une éventuelle erreur, compléter une réponse ou traiter une question non préparée est prise en compte dans la notation.

#### Connaissances :

Le jury s'étonne de constater que les candidates et candidats utilisent des théorèmes sans en préciser les hypothèses et ne connaissent pas toujours les définitions de notions pourtant centrales dans le programme (matrice d'un endomorphisme dans une base, matrice de passage) et pas seulement des caractérisations (projection, symétrie, sous-espaces supplémentaires).

En revanche, le jury n'a pas observé les erreurs qu'il avait pointées l'année dernière dans le rapport mis à part l'étude locale des fonctions.

Le jury n'attend aucune connaissance hors programme. De telles connaissances ne sont évidemment pas sanctionnées, mais elles ne sont pas valorisées.

#### Précision et rigueur :

Comme cela a déjà été signalé dans le rapport de 2021, le jury attend des candidates et candidats qu'ils fassent spontanément mention des hypothèses précises des théorèmes utilisés.

#### Par exemple :

- la vérification de la convergence d'une série ou d'une intégrale avant de la manipuler
- les hypothèses pour pouvoir effectuer une intégration par parties ou un changement de variables dans une intégrale généralisée
- les hypothèses du théorème de transfert
- la justification précise des modèles des lois usuelles discrètes

Le jury attend plus de précision dans le vocabulaire et les notations.

#### Par exemple :

- distinction claire entre une série, ses sommes partielles et son terme général
- précision des liens logiques au sein des démonstrations
- précision des quantificateurs

**Conseils aux futurs candidats :**

La première partie permet au jury de savoir comment le candidat a abordé les questions, les principales connaissances mobilisées et les éventuelles pistes non abouties sur lesquelles le jury pourra revenir.

Une présentation synthétique mettant en valeur les points importants est suffisante et très appréciée.

L'objectif principal de l'oral est avant tout d'évaluer les connaissances et savoir-faire. Si peu de questions ont été traitées pendant la préparation, l'intérêt du candidat est de présenter rapidement ce qui a été fait et de laisser un temps long au jury pour poser des questions. Par conséquent, il est conseillé dans la première partie de l'oral de ne pas perdre de temps à paraphraser l'énoncé ou à trop détailler les calculs.

Les conseils donnés dans le précédent rapport restent d'actualité.

**INTITULÉ DE L'ÉPREUVE :****Explication en langue vivante étrangère d'un texte contemporain hors programme relatif à la civilisation d'une aire linguistique - Allemand**

- **SÉRIE : Sciences économiques et sociales**
- **Épreuve orale**

Nombre de candidats interrogés (ép. Orale) : 5

*Membres du jury : Sylvain FARGE, Annette LENSING*

Le nombre d'admissibles était de six pour la session 2022. Une candidate ne s'est pas présentée à l'oral. Le jury a attribué les notes suivantes : 7 ; 9 ; 11 ; 13 ; 17, soit une moyenne de 11,4/20.

Les textes proposés étaient extraits d'un éventail aussi exhaustif que possible de textes de presse extraits notamment du *Spiegel*, *Die Süddeutsche Zeitung*, *Der Standard*. Les sujets étaient divers, allant de l'impact de la politique internationale, – plus particulièrement de la guerre en Ukraine –, sur la vie politique dans l'espace germanophone (la « *Zeitenwende* » d'Olaf Scholz, les débats sur la neutralité en Autriche et en Suisse, etc.) à la question des enjeux politiques et éthiques des commémorations de l'attentat de Hanau (février 2020), en passant par les enjeux environnementaux dans l'industrie du film. Rappelons que tous les textes avaient été choisis dans la presse germanophone allemande et autrichienne au cours des six mois précédant l'épreuve. La lecture assidue et diversifiée de la presse germanophone est par conséquent non seulement une excellente préparation à l'épreuve, mais elle est aussi indispensable pour pouvoir situer correctement un article dans la ligne éditoriale d'un organe de presse. On peut regretter que certains candidats aient fait l'impasse sur cet attendu de l'épreuve orale.

Le jury a été attentif tant au niveau de langue et à l'aisance des candidates et candidats pendant l'exposé et les échanges consécutifs qu'à leur capacité à proposer un commentaire critique des articles. Les introductions mettant en relation le texte avec les sujets de l'actualité ou des faits culturels et historiques ont été particulièrement appréciées. Rappelons toutefois qu'il ne faut pas vouloir à tout prix « placer les connaissances de cours » : même s'il est d'usage de situer l'article dans un contexte plus large pour lui donner de la profondeur, mieux vaut s'en dispenser quand les parallèles ne sont pas pertinents. Le jury a parfois eu le sentiment que les candidates et candidats réinjectaient leurs connaissances, comme au sujet de la politique étrangère féministe prônée par Annalena Baerbock, alors que le rapport avec le thème de l'article était ténu voire inexistant. La note finale des candidates et candidats tient compte à la fois de la qualité de leur réflexion et de la maîtrise de l'allemand. Une langue correcte et idiomatique qui ne servait pas un propos cohérent, bien construit et attestant une connaissance précise des sociétés germanophones contemporaines ne permettait pas, ainsi, d'atteindre une note optimale. Inversement, un allemand fragile compromettant le niveau de l'expression, a pu desservir un exposé pourtant pertinent et bien documenté. Le jury attire une fois de plus l'attention des candidates et candidats sur la nécessité de veiller à l'équilibre entre la qualité de la langue et celle de la réflexion.

Revenons sur deux points d'ordre général avant de conclure sur les questions concrètes de forme puis de fond : Certes, la situation est impressionnante, d'autant plus quand il s'agit, comme dans le cas présent, de la première épreuve orale. Lors de la session 2021, certains candidats avaient eu tendance à avoir une élocution trop rapide ou une voix trop forte. Ce défaut n'a pas été observé cette année. En revanche, certains candidats ont toutefois encore trop tendance à lire leurs notes ou à regarder leur montre, ce qui nuit à l'interaction avec le jury.

Concernant la langue, certaines erreurs appellent une vigilance particulière :

La prononciation : les erreurs de prononciation restent assez fréquentes, notamment, ce qui est compliqué pour les francophones, la différence entre voyelles brèves et longues, fermées et ouvertes. Par exemple, le jury a pu entendre *verdoppelt* ou *getroffen* (à quelques secondes d'écart) avec un « o » fermé dans le premier cas, fermé et long dans le second. Une erreur sur le voisement, associée à une erreur sur l'aperture de la voyelle, a transformé *voll* en *wohl* !

Les mots non issus du fonds germanique posent souvent problème : on peut comprendre la difficulté sur *der Gigant*, avec un « g » initial qui a été prononcé sonore, à la française (gigantesque) et non à l'allemande, comme attendu. Là-dessus, le jury reste indulgent, mais il s'étonne davantage quand le « g » de « *die Energie* » est à son tour prononcé voisé : *die Energie* fait partie du vocabulaire de base, et le thème a été suffisamment discuté dans la presse ces derniers mois pour que la prononciation soit estimée acquise. Cela pose la question de savoir si les étudiantes et étudiants, en dépit de la charge de travail, réservent un peu de temps pour écouter régulièrement la radio, ou tout autre média audio. Cela fait vraiment partie de l'exercice, et l'on peut facilement écouter un podcast de quelques minutes dans le bus ou le train, ce qui permettra d'éviter ce type d'erreur. En l'occurrence, ici, il était question de *Energiequellen*, et le « qu » à son tour a fait l'objet d'une erreur, avec une prononciation en « cou » plutôt que « kw ». Le jury a été plus indulgent sur la prononciation du « i » long en finale de *die Abwrackprämie* (on attendait bien sûr la prononciation [ˈpræ:mjə]) : cette prime, qui a fait grand bruit sous Merkel, n'est plus vraiment d'actualité, si bien que l'erreur de prononciation est plus excusable que sur *die Energiequellen* !

Il peut enfin être utile de revoir l'alphabet pour ne pas prononcer [te:ve] pour TV. Sont acceptées les prononciations allemandes [te:'faʊ] et anglaise [ti:'vi:] (Source : dwds.de), mais la prononciation française est fautive en allemand.

Les verbes, notamment forts :

De manière générale, la conjugaison était moins bien maîtrisée cette année que les années précédentes. Pour commencer « *Ein Film \*verursachtet viele Kosten* » révèle une fragilité (et ce n'est pas un exemple isolé) sur la conjugaison du présent de l'indicatif, et l'adjonction de « -et » derrière *verursacht* semble indiquer qu'il y a eu confusion (cf. infra) entre l'infinitif *verursachen* et le participe 2 *verursacht*. De même, il faut savoir conjuguer *sein* : \**seie* n'est pas la troisième personne du singulier présent de l'indicatif, ni même du *Konjunktiv 1*... c'est une forme hybride, très pénalisante. Il n'y a eu cette année que 5 candidates et candidats pour l'épreuve qui fait l'objet de ce rapport, il est donc difficile de déduire des tendances mais, sur les 5 prestations, la fragilité sur les temps, modes et donc conjugaisons était frappante.

Commentons la proposition : \*« *Inwiefern kann man zu einer neuen Politik **aufruft** ?* ». Cela reflète deux problèmes : d'une part, la confusion, observée plusieurs fois pendant la session de cette année, entre l'infinitif et le participe 2 (erreur assez récurrente pour être précisée, mais aussi nouvelle et, pour tout dire, inattendue). D'autre part, le participe 2 de *aufrufen* aurait été *aufgerufen*.

Dans le même ordre d'idée, en ajoutant la difficulté de l'ordre des mots dans la construction linéaire (ordre régressif) : \*« *Inwiefern das Problem **hat dazu führen**, dass...* » au lieu de « *Inwiefern **hat das Problem dazu geführt**, dass...* ». Le jury a pu entendre, dans une autre prestation (ce n'est donc pas le fait d'une seule personne) : \*« ... *wie es im Text **präsentieren** wird* » pour « *wie es im Text **präsentiert/ wie im Text erklärt** wird* ».

De même, on cumule les erreurs avec \*« *Habeck **hat Qatar fährt** » pour « *Habeck **ist nach Qatar gefahren** »*. C'est l'occasion de rappeler non seulement la question de l'auxiliaire et celle des verbes forts, mais aussi la diathèse entre statique et dynamique (*in Qatar fahren/ nach Qatar fahren, in der Türkei reisen/ in die Türkei reisen*) : ces trois erreurs restent fréquentes et doivent faire l'objet d'une vigilance particulière.*

Attention à la rection des verbes, surtout lorsqu'elle est différente en allemand et en français, ce qui constitue l'un des pièges les plus courants. Dans une prestation par ailleurs de bonne facture, le jury a pu entendre en début d'exposé : « ***die Ukraine helfen** » au lieu de « ***der Ukraine helfen** »*. De même, il fallait dire « *Deutschland ist **der NATO beigetreten** » et non pas « *in die NATO* » et encore moins, comme le jury l'a entendu « *die NATO* ». Le jury a été encore assez indulgent sur certains gallicismes, correspondant à des tournures que l'on peut rencontrer moins fréquemment. En disant « *Es kostet sehr viel **\*zum Klima** »*, on oublie que *kosten* régit le double accusatif « *Es kostet das Klima sehr viel* ».**

L'usage précis (en réception comme en production) du *Konjunktiv I* est très apprécié. « *Er hat gesagt, dass er erschüttert war* » n'est pas faux, mais « *Er hat gesagt, dass er erschüttert sei / er sei erschüttert* » est meilleur, car plus idiomatique.

Les genres : le jury est en droit d'attendre du candidat qu'il ne fasse pas d'erreur sur le genre des termes les plus courants : *der Tag* est de genre masculin, et non neutre (dans le composé *der Jahrestag*, la candidate concernée a peut-être pensé, à tort, que c'était le déterminant qui donnait son genre au composé. Il importe dans tous ces cas de rester vigilant, et de faire attention à la déclinaison : « ***ein autokratischer Staat** » et non \*« **ein autokratisches Staat** »*.

De manière générale s'est dégagée l'impression (qui n'est pas nécessairement représentative, au vu du faible nombre de candidats) que les étudiantes et étudiants, sur le genre, se calaient sur le français : au moins deux ont dit \**die Teil* pour *der Teil* (LA partie), on a également pu entendre \**der Gas* pour *das Gas* (plus rare, mais si souvent employé dans la presse récente que le jury était en droit d'attendre la connaissance du genre). Il peut être utile (comme le fait la grammaire de Confais et Schanen) de faire travailler les étudiantes et étudiants sur les indices qui permettent de connaître le genre d'un grand nombre de noms de l'allemand (soit par la morphologie, soit par la sémantique), et de les inviter à apprendre les « opaques » par cœur, en s'assurant de travailler le genre des substantifs les plus courants de manière générale (*der Text, das Haus, das Jahr...*) ou de manière conjoncturelle (cette année, *der Krieg, das Gas*, etc).

Au chapitre des genres, dans un cadre plus large, rappelons que, pour les adjectifs possessifs, l'allemand, à la différence du français, distingue les possesseurs masculins ou féminins, ce qui demande au candidat francophone de mobiliser son attention sur cette difficulté spécifique. Ainsi, le candidat qui vient d'évoquer *l'autrice* d'un article ne devait-il pas dire : « *Die Geschichte **prägt seinen** Text* », mais bien « *Die Geschichte **prägt ihren** Text* ». Dans ce cas précis, *Text* avait encore changé de genre pour devenir neutre... Le jury n'est guère porté à l'indulgence pour ce type d'erreur, car il s'agit de termes très courants, sur lesquels il n'est plus permis, à ce niveau d'études, de faire l'impasse. En outre, les étudiantes et étudiants peuvent très facilement identifier les mots et expressions dont ils auront besoin pour présenter



leur texte en début d'exposé (*der Artikel, der Text, der Absatz...*), et s'exercer de façon ciblée sur cette entrée d'exposé, de manière à donner au jury une première impression favorable. Une erreur comme *das Text* est donc très pénalisante.

De même, *Krise* est un féminin : *die Krise* et non \**das Krise*. Comme pour *der Jahrestag*, l'erreur est apparue dans le composé *die Klimakrise* : les étudiantes et étudiants croient sans doute – c'est du moins l'impression qu'ils donnent –, que c'est le déterminant qui donne son genre au composé. Grave erreur, qu'il faut bien établir pour l'éviter à l'avenir.

La déclinaison : Les pluriels ont fait l'objet de nombreuses erreurs, couplées, souvent, à des erreurs de déclinaison adjectivale : \*« *die strukturelle Problemen sind...* ». On reviendra également sur la constante hésitation devant la rection des prépositions : \*« *zu eine neue Lage führen* » ! L'erreur est plus sévèrement sanctionnée s'agissant d'une préposition à régime unique. On peut encore faire preuve d'indulgence sur les prépositions mixtes, mais pour celles qui régissent systématiquement le datif ou l'accusatif, l'erreur est plus lourde.

On rappelle la nécessaire vigilance sur la déclinaison du masculin faible, qui est, en somme, l'un des seuls points délicats de la déclinaison du nom en allemand : « *Er spricht von einem Philosophen.* », et non pas \*« *von einem Philosoph* ».

Autre erreur courante sur un point de grammaire très stable, qui ne souffre pas d'exceptions notables : le « n » au datif pluriel. Ainsi, « *in den letzten Monaten* » et non pas \*« *in den letzten Monate* ».

- La précision du lexique : « *Deutschland hat den Terrorismus überlebt* » est un contresens quand on veut dire que l'Allemagne a connu/vécu une vague de terrorisme (« *Deutschland hat eine Terrorismus-Welle erlebt* »). On invitera les candidates et candidats à étoffer et diversifier leur vocabulaire, et l'on peut conseiller, pendant l'année, de consulter le dictionnaire des collocations de Quasthoff, qui permet d'enrichir et de nuancer sa palette lexicale.

Quelques exemples : « C'est un problème important », rendu de façon assez maladroit par le gallicisme « *Das Problem ist wichtig* » sera bien mieux traduit par « *Dies stellt ein heikles/grundlegendes/wesentliches Problem dar.* », « *Dies ist ein richtiges Problem* », etc. De même, on emploiera « *Er bezieht/ vertritt/ weist pro-russische Stellungnahmen/ Ansichten (auf).* » plutôt que « *Er stellt pro-russische Positionen.* ». Le jury attire l'attention des candidates et candidats sur l'importance de toutes les expressions et tournures relatives à la prise de position, à l'expression d'un avis, d'une conviction, etc. – tout ce qui appartient, en somme, aux actes de langage de l'argumentation et du débat, centraux au regard des textes proposés –, et les invite, en conséquence, à travailler de manière ciblée à l'acquisition d'expressions idiomatiques, fort appréciées.

Parfois, le manque de précision tient à une confusion entre plusieurs formules : « *der Krieg hat dazu gebracht, dass...* » pour « *Der Krieg hat dazu geführt, dass...* ». Néanmoins, il est vrai que l'on rencontre la tournure « *Das hat mich dazu gebracht, dies und jenes zu tun.* » – la différence tenant ici à la présence ou à l'absence d'un objet à l'accusatif exprimant l'agent entraîné dans une action. Au titre de la correction du lexique, rappelons la rection des noms et adjectifs ou les lexies verbales : « *der Mord an den Kosovaren* », par exemple, et non pas « *gegen die Kosovaren* » ; *Maßnahmen treffen*, et non pas *nehmen, an etw. teilnehmen* et non \**zu etw. teilnehmen*.

Parfois, même, l'erreur peut entraîner un faux-sens : le jury a pu l'observer cette année sur l'expression « *Eine Erhöhung des BIP um/ auf 2%* » : la personne interrogée, qui avait employé la préposition *von* (gallicisme), n'était pas sûre, à la reprise, de la différence entre *um* et *auf* dans ce contexte.

Le jury n'a pas systématiquement sanctionné ces erreurs, qu'il a évoquées avec le candidat lors de la phase d'entretien. Si la candidate ou le candidat était spontanément capable de les corriger, le jury a considéré que l'erreur était principalement le fait du stress. Attention, toutefois : plus le jury passe de temps à revenir sur ces points de langue (dont la correction évitait des pénalités mais ne rapportait pas de points), moins il en avait pour s'intéresser à la réflexion. Or, l'objectif de l'épreuve est bien de discuter de l'article, de présenter une réflexion approfondie à son sujet.

Concernant le contenu, le jury a valorisé une culture générale solide sur l'actualité des pays germanophones, la capacité à situer les personnalités politiques plus anciennes ou récentes (Schröder, Merkel, Scholz, Habeck, etc.), les principaux partis et les grandes lignes de leur histoire et de leur programme, ou bien à discuter de manière pertinente des enjeux environnementaux et climatiques actuels et de leur impact sur la société. Par exemple, un candidat, interrogé sur le discours d'Olaf Scholz, a fait très bonne impression en restituant correctement les marqueurs de la politique étrangère allemande depuis la fin de la Seconde guerre mondiale. Dans de nombreux exposés, les candidates et candidats ont toutefois eu tendance à faire l'économie d'une analyse poussée des thèmes évoqués et de la perspective adoptée par l'auteur, comme dans un texte portant un regard nostalgique sur la RDA dans un contexte de crise énergétique. Le jury a toutefois été indulgent : il a conscience du fait qu'une partie du contrat consiste à montrer que l'on dispose de connaissances pointues sur les pays germanophones. Rappelons néanmoins que le but de l'épreuve n'est pas de réciter le cours, mais de montrer que l'on est à même de mobiliser ses connaissances à bon escient pour expliquer et approfondir les faits évoqués dans l'article.

Le jury voudrait enfin souligner que la qualité de la présentation en situation de stress est conditionnée par une pratique régulière de la langue, notamment par la lecture de la presse écrite et l'écoute des journaux télévisés et radiophoniques. Le jury reconnaît le sérieux du travail de préparation effectué pour cette épreuve dans le peu de temps disponible à cet effet et espère que les remarques et observations consignées ici aideront les futurs candidats à se préparer en se familiarisant avec les attentes du jury.

**INTITULÉ DE L'ÉPREUVE :****Explication en langue vivante étrangère d'un texte contemporain hors programme relatif à la civilisation d'une aire linguistique - Anglais**

- **SÉRIE : Sciences économiques et sociales**
- **Épreuve orale**

Nombre de candidats interrogés (ép. Orale) : 49

*Membres du jury : Valérie MORISSON, Carissa SIMS*

Répartition des notes : 28 notes à 10 et plus, 12 notes à 14 et plus (dont 17 (2), 18 (2), 18,5 (1) et 19 (1))

Moyenne : 10, 57

Concernant le déroulement et le format de l'épreuve, nous renvoyons les candidates et candidats au rappel proposé dans les remarques consacrées à cet oral dans la série Langues Vivantes. Les candidates et candidats doivent suivre scrupuleusement le format de l'épreuve et ne se dispenser ni de la partie synthèse, ni de la lecture (entre 5 et 10 lignes choisies par le candidat et intégrées à la présentation). Il est judicieux de placer la lecture de telle façon qu'elle vienne illustrer une remarque faite par le candidat, ce qui permet d'éviter une transition trop artificielle (« I will now read a few lines from the text... »).

**Nature des textes**

Quelques exemples de textes sont mis en ligne chaque année sur le site du concours, ce qui permettra aux candidates et candidats de se familiariser avec le format. Les textes sont tirés de grands titres de la presse américaine et britannique. Il s'agit tantôt de journaux nationaux, tantôt d'éditions régionales ou locales à grand tirage (*Seattle Times, Chicago Tribune, Echo, The Guardian, Manchester Evening News, etc.*). Certains textes peuvent être extraits de journaux en ligne. Il peut arriver qu'un article tiré d'un journal américain traite d'un sujet britannique, et inversement.

Si les articles proposés peuvent être factuels, ils sont plus fréquemment orientés et argumentatifs : les candidates et candidats doivent être à même de comprendre et d'analyser les éléments explicites et implicites des textes et mettre en exergue les effets de manipulations et les sous-entendus. Il est également attendu que les candidates et candidats situent les articles à la fois dans l'actualité récente et dans un contexte historique plus large. Les débats autour de la « crise migratoire » actuelle peuvent ainsi être mis en relation avec les grandes vagues de l'immigration en Grande-Bretagne et l'éventuelle spécificité des mouvements de populations actuels soulignée. Il est également nécessaire de connaître les institutions en jeu et les responsabilités des grands acteurs politiques et institutionnels ainsi que les caractéristiques des grandes périodes historiques. Préparer une liste, même non exhaustive, des personnalités les plus en vue de l'année (Who's who) durant l'année de préparation pourrait aider les candidates et candidats.

Au cours de la présentation, il est important que le candidat aide le jury à suivre le déroulement de son propos en annonçant clairement la synthèse puis, ensuite, le commentaire (problématique et plan).

**Introduction**

L'introduction vise à présenter l'intérêt du texte soumis, c'est-à-dire soit sa pertinence dans un contexte précis (la date de publication peut être importante), soit l'originalité du point de vue

développé. Les candidates et candidats doivent présenter la source du document en identifiant éventuellement la tendance politique du journal, son format (type de presse et support, i.e. diffusion papier ou format numérique), sa nature (presse d'actualité, magazine scientifique, etc.). La plupart du temps, le titre aide à identifier le sujet principal ainsi que le ton de l'article.

### Synthèse

La synthèse doit être abordée non pas comme un simple résumé linéaire du texte mais comme un compte-rendu de lecture. Si la synthèse doit être structurée, il ne faut pas annoncer de plan pour cette première partie car le jury peut avoir l'impression que le plan est celui du commentaire. Les textes ont en général été bien compris par les candidates et candidats. Les bonnes synthèses sont celles qui témoignent de la capacité des candidates et candidats :

- à isoler les idées clés et les enjeux du texte ;
- à décrire la tonalité du texte (informatif, polémique, satirique) en s'appuyant sur des citations précises ;
- à repérer les mouvements de l'argumentation proposée par le journaliste ;
- à isoler les concepts ou notions que l'auteur mobilise ;
- à distinguer ce qui relève des faits de ce qui relève de l'interprétation, forcément plus subjective ;
- à comprendre l'implicite ;
- à proposer un regard critique sur l'analyse qui est faite.

Tous les articles proposés ne sont pas également argumentatifs : certains textes, plus factuels, se prêtent moins à l'analyse stylistique. Le jury adapte bien entendu ses exigences à la nature du document. Dans le cas de textes essentiellement informatifs, la synthèse pourra être l'occasion d'expliquer pourquoi l'auteur cite des chiffres, rappelle des faits historiques, définit des notions.

Les candidates et candidats peuvent intégrer la lecture d'un passage du texte à la synthèse, soit au début de cette partie soit au cours de leur présentation. Le choix du passage doit être justifié : pourquoi ce passage est-il représentatif du raisonnement du journaliste ? Rend-il compte de la complexité du thème ? La lecture doit être préparée : il faut mettre en exergue les termes clés, mettre en voix le texte (veiller à la segmentation des groupes de souffles, au schéma intonatif).

Le temps consacré à la synthèse peut varier en fonction de la nature du document mais doit être compris entre 4 et 8 minutes environ.

### Commentaire

Le passage de la synthèse au commentaire doit être clairement signalé au jury. Le commentaire ne consiste pas à organiser les remarques faites de manière non ordonnée dans la synthèse mais à proposer un changement d'échelle d'analyse. Le jury remarque que l'obligation faite aux candidates et candidats de formuler une problématique les conduit souvent à déguiser un plan thématique par des structures maladroites (« We shall wonder to what extent... »). On note d'ailleurs des difficultés dans la construction des questions indirectes. On entend par problématisation l'identification des enjeux politiques, idéologiques, culturels, éventuellement philosophiques sous-jacents à des textes qui, par leur format court, proposent un zoom sur des faits isolés. Par exemple, un texte sur l'utilisation à la fois par des entreprises privées et par le gouvernement de logiciels de reconnaissance faciale peut amener le candidat à centrer son commentaire sur l'équilibre à trouver, dans le contexte contemporain, entre sécurité (terme à analyser) et respect des libertés individuelles et la manière dont les technologies changent cet équilibre. La problématique doit ouvrir sur un plan qui permet de répondre aux questions posées. Le temps de préparation de l'épreuve étant assez court, le jury n'attend pas une problématisation et un plan aussi ambitieux que dans une épreuve écrite du type dissertation. Il faut néanmoins structurer le commentaire.

Au cours du commentaire, on attend du candidat qu'il remette les faits mentionnés dans le texte en perspective. Il faut bien comprendre la différence entre la synthèse et le commentaire.

Le jury a pénalisé fortement les redondances entre ces deux parties. Le commentaire part du texte (une micro-analyse de faits souvent isolés mais représentatifs) mais :

- interroge et déplie les concepts qui permettent de penser les faits : il faut impérativement définir les notions mobilisées (par exemple « flexibility », « radicalism », « wokism », « polarization ») et montrer à quoi elles font référence précisément ; justifier les comparaisons et parallèles qui sont faits ; revenir sur l'histoire de termes clés (« populism », « liberalism »). Le jury a souvent l'impression que les notions reprises par les candidates et candidats ne sont pas travaillées, qu'elles sont plaquées sur des problèmes concrets complexes, qu'elles mènent à une forme de prêt-à-penser.
- propose une approche diachronique des faits ou concepts : en quoi les problèmes sont-ils nouveaux ? Résultent-ils de phénomènes passés ou sont-ils provoqués par des mutations structurelles, des événements imprévus ? Quels événements historiques expliquent les faits ? Les textes portant sur les processus de reconnaissance et de réparation des conséquences de l'esclavage ou du colonialisme par exemple nécessitent un retour sur l'histoire des oppressions mais aussi des résistances.
- présente les différents acteurs, leurs rôles, leurs responsabilités : trop souvent les candidates et candidats ne distinguent pas ce qui relève du pouvoir législatif, judiciaire, exécutif ; ce qui relève de l'Etat, des acteurs privés, de la société civile (organisations ou individus) ; ce qui concerne les institutions régionales, nationales, internationales. Or, cette segmentation des responsabilités permettrait de clarifier les enjeux des débats et de dépasser une présentation superficielle des problèmes. On remarque que sur les textes touchant aux problèmes environnementaux par exemple, les candidates et candidats pourraient approfondir leur réflexion s'ils s'efforçaient de montrer la manière dont plusieurs échelles de décision se superposent et permettent différentes approches des problèmes environnementaux. De la même manière, les commentaires de textes portant sur le racisme aux Etats-Unis n'ont que rarement fait état de l'articulation de décisions émanant de la Cour Suprême et de mesures mises en place par l'exécutif.
- souligne la complexité des problèmes : on ne demande pas aux candidates et candidats de présenter dans une partie du commentaire des solutions à des problèmes complexes mais d'expliquer pourquoi les problèmes sont complexes.

Le jury souhaite préciser que les candidates et candidats peuvent être interrogés sur des textes évoquant des sujets qui ont fait polémique. Il n'est en aucun cas attendu que les candidates et candidats adoptent le point de vue supposé du jury. Le commentaire, comme précisé plus haut, n'est pas le moment de condamner des positions qui seraient a priori condamnables ou d'adopter des positions dont on pense qu'elles sont aussi celles du jury. L'exercice est un exercice d'analyse qui doit consister à poser les enjeux et préciser les termes des débats en proposant une approche informée, rigoureuse et critique des sujets. Lorsque le jury demande l'avis du candidat c'est son avis sur les outils rhétoriques ou conceptuels que le journaliste ou les acteurs du débat utilisent et leur efficacité.

### Langue

On remarque de grandes différences dans la maîtrise de la langue. Le jury tient à clarifier ses attentes afin qu'aucun candidat ne se sente découragé. Les candidates et candidats bilingues ne bénéficient de l'avantage de leur parfaite maîtrise que s'ils la mettent à profit pour l'analyse : un anglais parfait ne sauve pas une analyse superficielle et mal structurée du document. Le jury a donné d'excellentes notes à des candidates et candidats non bilingues qui ont fait des erreurs mineures de grammaire et n'ont pas une prononciation authentique s'ils ont proposé une analyse convaincante et intelligente du texte et de ses enjeux. Un niveau de langue insuffisant (non maîtrise de la voix passive, du cas possessif, des pronoms personnels ou problèmes de syntaxe) peut entraver la présentation des idées et placer le candidat en

difficulté. Si l'authenticité de l'accent n'est pas un critère d'évaluation, les candidates et candidats doivent être conscients que la compréhension peut être entravée par :

- trop d'erreur de phonétique (non réalisation des diphtongues ou voyelles longues) ;
- l'absence systématique d'accents de mot ;
- une intonation toujours montante ;
- la non segmentation des groupes de souffle ;
- un débit non adapté (soit trop rapide, soit trop lent).

Pour les candidates et candidats futurs, un travail sur trois points précis qui sont trop récurrents est proposé :

1. *\*to have difficulties to do*. Cette locution est incorrecte, il faut employer *to find it difficult to do* or *to have difficulties with (noun)*. Les candidates et candidats sont encouragés à trouver une solution qui soit grammaticalement recevable.
2. *\*associated to*. La seule préposition recevable avec *associate* est *with*.
3. La prononciation de *gu* de *The Guardian*. Bien que ce journal soit bien connu des candidates et candidats et que la mauvaise prononciation de son titre ait été indiquée dans plusieurs rapports, les candidates et candidats continuent à commettre l'erreur de le prononcer à la française. Le « u » de « guardian » est silencieux comme dans *guard of honour* ou *guarantee* ; le « u » est prononcé dans les emprunts à d'autres langues, *Guantanamo Bay* ou *guacamole*.

Le jury tient compte de la posture de communication du candidat mais aussi du stress induit par la situation et de la plus ou moins grande assurance des candidates et candidats dans une situation de concours. Les candidates et candidats, qu'ils soient très à l'aise ou impressionnés par la situation d'examen, doivent regarder le jury régulièrement, ne pas être sur la défensive lors de l'entretien, s'efforcer de parler de manière posée et audible.

Afin de mieux gérer le temps de parole, on conseillera de matérialiser sur le brouillon (couleurs ou tailles différentes) la différence entre ce qui est essentiel et ce qui est secondaire afin de pouvoir abrégé, au besoin, une présentation trop longue.

Enfin, l'entretien qui suit la présentation doit être l'occasion de développer d'autres idées que celles déjà exposées, de mieux définir des notions, de donner des exemples plus précis ou bien de réviser ses positions. Les candidates et candidats doivent être capables de répondre de manière développée et spontanée à des questions bienveillantes qui peuvent leur permettre de gagner des points.

**Recommandations bibliographiques pour la préparation de l'épreuve :** voir le rapport pour l'épreuve de la série Langues Vivantes (LV1).

**INTITULÉ DE L'ÉPREUVE :****Explication en langue vivante étrangère d'un texte contemporain hors programme relatif à la civilisation d'une aire linguistique - Espagnol**

- **SÉRIE : Sciences économiques et sociales**
- **Épreuve orale**

Nombre de candidats interrogés (ép. Orale) : 6

*Membres du jury : Evelyne COUTEL, Jules SORBAC*

Le jury a eu le plaisir d'entendre six prestations dont les notes s'échelonnent de la façon suivante : 6, 10, 14, 15, 15, 17 ; la moyenne de l'épreuve s'élève ainsi à 12,83/20. L'Espagne et l'Amérique latine ont été représentés à part égale puisque trois sujets avaient trait à l'Espagne, tandis que les trois autres portaient sur l'Amérique latine – deux sur un pays spécifique (le Costa Rica et le Salvador), le troisième proposant une perspective continentale à partir du prisme mexicain.

Si quatre articles étaient tirés du quotidien espagnol *El País*, les choix du jury se sont également orientés, pour deux d'entre eux, vers le journal argentin *Página/12*. Nous rappelons ainsi que les candidates et candidats sont susceptibles de tomber sur des articles issus de la presse espagnole et latino-américaine dans toute sa diversité, ce qui n'est pas sans incidence sur le point de vue développé par les journalistes. Concernant les bornes temporelles, les articles choisis cette année ont tous été publiés entre avril et juin 2022.

Les thématiques proposées relevaient de l'actualité du monde hispanique et ne visaient nullement à déstabiliser les candidates et candidats. Pour l'Espagne, deux articles s'interrogeaient sur le poids du parti d'extrême-droite Vox et ses stratégies politiques, l'un par le biais du vote des femmes, l'autre à la lumière de la percée politique du parti lors des élections régionales andalouses. Un troisième article se penchait sur le rôle de la monarchie espagnole et la façon dont elle est perçue par les principaux partis politiques, dans un contexte de scandales et de controverses à répétition. Du côté de l'Amérique latine, un premier article, publié peu avant l'élection présidentielle au Costa Rica, revenait sur le profil des deux principaux candidats ainsi que sur la carte électorale du pays. Un deuxième article se penchait sur l'état d'urgence instauré par le président Nayib Bukele au Salvador pour lutter contre les « gangs » au détriment de la liberté de la presse, prenant le risque d'enfreindre les valeurs démocratiques. Enfin, un troisième article s'intéressait au neuvième Sommet des Amériques, organisé cette année à Los Angeles par les Etats-Unis, et se focalisait plus précisément sur le refus du président mexicain de participer à cette rencontre continentale d'envergure pour protester contre l'exclusion de Cuba, du Nicaragua et du Venezuela.

Les prestations entendues par le jury étaient de bonne, voire de très bonne tenue, comme le reflètent les notes attribuées. Dans l'ensemble, la méthode de l'analyse d'article de presse a été bien comprise et bien appliquée par les candidates et candidats qui, sans perdre de vue le texte et ses différents mouvements linéaires ou axes thématiques (les deux types de plan sont naturellement acceptés), ont proposé des éléments de contextualisation et de prolongement à bon escient permettant de mettre en perspective les enjeux sous-jacents. Plusieurs candidats ont su prendre appui sur des essais et des ouvrages scientifiques extérieurs afin de conceptualiser les données factuelles. La construction formelle des articles a été analysée à plusieurs reprises, de même que le ton employé et les techniques journalistiques utilisées, autant de paramètres à prendre en compte pour tirer profit de toutes

les potentialités du texte. La langue des candidates et candidats était souvent riche et précise du point de vue du lexique, mais certains efforts doivent être maintenus sur les prépositions : *\*se interesa a*, *\*decidieron de*, *\*participar a*, *\*es importante de notar que*, *\*permitirnos de sacar*, sur l'usage des diphtongues : *\*México se esfuerza por*, *\*no pudieron*, *\*lo que pensan*, ou encore sur le genre des mots : *\*las falsas rumores*, *\*las valores tradicionales*, *\*ataques físicas*, *\*una paréntesis*, *\*un señal*, *\*un élite*, etc. Le stress du concours n'est pas sans incidence sur ce type d'erreurs, commises bien souvent par mimétisme avec le français, et le jury a fait preuve de bienveillance dès lors que celles-ci étaient en nombre limité ou que le candidat était en capacité de s'auto-corriger. Nous rappelons que la correction de la langue ne doit nullement être négligée dans la préparation de cette épreuve car elle seule rend possible un commentaire satisfaisant.

L'une des prestations a combiné expression laborieuse et commentaire essentiellement paraphrastique, ce qui explique la note très en dessous de 10 qui lui a été attribuée. La moyenne a été accordée à un candidat qui a fait preuve d'une langue correcte mais dont l'analyse est demeurée imprécise, les éléments de contexte n'étant pas suffisamment mis au service du texte pour en faire ressortir l'implicite. Les autres prestations ont su allier, à des degrés divers, une langue honorable et un commentaire fourni et structuré ; nous félicitons leurs auteurs et encourageons vivement les futurs candidats à se préparer en ce sens.



**INTITULÉ DE L'ÉPREUVE :****Explication en langue vivante étrangère d'un texte contemporain hors programme relatif à la civilisation d'une aire linguistique - Italien**

- **SÉRIE : Sciences économiques et sociales**
- **Épreuve orale**

Nombre de candidats interrogés (ép. Orale) : 1

*Membres du jury : Pierluigi RESTIVO, Alison CARTON-KOZAK*

L'article proposé, tiré de *Il Fatto Quotidiano* et écrit par Ugo Bardi, revenait sur la parution 50 ans plus tôt d'un essai sur les limites de la croissance économique et proposait un regard rétrospectif sur les thèses du livre, en particulier à l'heure du bouleversement climatique. En plus des conseils habituels – faire preuve d'une bonne compréhension du texte et de ses enjeux, proposer une analyse pertinente – le jury rappelle qu'il faut veiller à la rapidité du débit, qui peut engendrer des fautes de langue et aboutir à une perte de précision dans l'argumentation finale.

## INTITULÉ DE L'ÉPREUVE :

### Explication en langue vivante étrangère d'un texte contemporain hors programme relatif à la civilisation d'une aire linguistique - Arabe

- **SÉRIE : Sciences économiques et sociales**
- **Épreuve orale**

Nombre de candidats interrogés (ép. Orale) : 1

*Membres du jury : Mohamed BEN MANSOUR, Rémy GAREIL*

Trois articles ont été proposés cette année au candidat qui a opté pour la langue arabe à cette épreuve. Ils sont tirés de noonpost.com, ar.qantara.de et hespress.com.

Le premier date du mois d'août 2021 et aborde la situation politique tunisienne à travers la personnalité du président actuel Kaïs Saïed. Après avoir décrit son arrivée au pouvoir, notamment sa rivalité avec le candidat Nabil el Karoui, le journaliste met l'accent sur le rapport paradoxal qu'entretient le président Saïed avec les médias. Il s'en est servi pour se forger une personnalité médiatique et briguer la présidence de la République tunisienne avant de les fuir et de chercher à les asservir. Critique, le journaliste sonde les raisons du divorce (méfiance, absence de programme et penchant pour l'autoritarisme) entre Kaïs Saïed et les médias tunisiens avant de mettre en avant les dangers qui menacent les libertés et droits fondamentaux (presse, expression, association, etc.) durant son mandat.

Publié en novembre 2019 et écrit par la professeure et activiste Pamela Ghanem, le deuxième article met la focale sur une autre question d'actualité puisqu'il s'intéresse à la condition de la femme dans le monde arabe. L'auteure adresse une critique virulente aux logiques patriarcales qui asservissent la femme dans les sociétés arabo-musulmanes en s'appuyant sur les trois religions monothéistes, et convoque un parallèle avec la situation de la femme en Occident pour suggérer un horizon de réforme. D'où la solution proposée par Pamela Ghanem qui consiste à réduire la place du religieux, voire l'annihiler, à travers la séparation de l'Église et de l'État afin de libérer la femme des carcans de la Tradition et du fanatisme. C'est seulement dans des sociétés laïques, insiste l'activiste, que les femmes pourraient s'épanouir et retrouver une égalité réelle avec les hommes.

Le dernier article date du mois de janvier 2022 et revient sur les tensions entre l'Algérie et l'Espagne après le revirement de cette dernière au sujet du Sahara occidental et son alignement sur la position marocaine. Dans un contexte marqué par les difficultés d'approvisionnement en gaz et en pétrole dues à la guerre en Ukraine, l'Algérie n'hésite pas à utiliser l'arme des hydrocarbures pour faire pression sur le Royaume ibérique en particulier et les partisans de la marocanité du Sahara occidental en général. La suspension du traité d'amitié de bon voisinage et de coopération conclu en 2002 avec l'Espagne annonce un durcissement de la position algérienne qui s'est manifesté par des représailles commerciales. L'article souligne la position délicate des autorités espagnoles dans ce dossier car elles ne peuvent se permettre de perdre un allié majeur dans la région même si la crise entre les deux pays paraît inéluctable.

**INTITULÉ DE L'ÉPREUVE :****Explication en langue vivante étrangère d'un texte contemporain hors programme relatif à la civilisation d'une aire linguistique**

- **SÉRIE : Sciences économiques et sociales**
- **Épreuve orale**

Nombre de candidats interrogés (ép. Orale) : 1

*Membres du jury : Nicolas MOLLARD, Hiroko NODA*

Le texte d'examen a été tiré au sort parmi des articles de la version lycéenne du journal *Asahi shinbun* datant de 2022. Les sujets portaient sur des questions économiques et sociales du Japon contemporain : urbanisation, travail à distance, hausse du coût de la vie, etc. Les textes, accompagnés de cartes et graphiques, font environ 1300 signes de longueur et présentent un niveau de difficulté équivalent environ à B1-B2 dans le CECRL. Ils ne présentent pas de difficulté syntaxique majeure, mais demande une bonne connaissance du vocabulaire en SES et une compréhension globale des débats de société dans le Japon contemporain.

Les candidates et candidats sont invités à présenter un résumé de l'article tiré au sort et d'en commenter les enjeux. Ils sont interrogés autant sur des termes précis (parfois techniques) du texte que sur leur compréhension du contexte, en cherchant toujours à s'adapter à leur niveau d'expression et en les invitant à pousser plus loin leurs analyses.